COMMUNIQUE DE PRESSE

Les multinationales cotées, fournisseurs de la grande distribution : Des marges record et une priorité donnée aux actionnaires

13 % de marge nette après impôts, soit près du double de celle du CAC 40 et près de quatre fois celle de l'industrie agroalimentaire française. 101 % du résultat net reversé aux actionnaires par dividendes et rachats d'actions. Une étude indépendante du cabinet Asterès met en lumière la rentabilité record des multinationales cotées, fournisseurs de la grande distribution, ainsi que leur priorité donnée à la rémunération des actionnaires plutôt qu'au financement de l'investissement.

Paris, le 2 novembre 2026 - La Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) a confié au cabinet Asterès une étude économique indépendante sur la situation financière des grandes multinationales, fournisseurs de la grande distribution.

Portant sur 33 multinationales cotées, parmi lesquelles Mondelez, PepsiCo, Coca-Cola, Nestlé, Unilever ou Procter & Gamble, cette analyse examine l'évolution de leur activité, de leurs marges et de l'utilisation de leurs bénéfices entre 2022 et 2025, avec un recul de neuf ans pour 19 d'entre elles.

Quatre enseignements majeurs se dégagent :

1. **Des marges élevées et stables :** 51 % de marge brute, 19 % de marge opérationnelle et 13 % de marge nette après impôts en moyenne entre 2017 et 2025.

2. **Une rentabilité nettement supérieure aux autres acteurs :** une marge nette près de deux fois supérieure à celle du CAC 40 (6,6 %) et près de quatre fois supérieure à celle de l'industrie agroalimentaire française (3,5 %).

3. **Des dividendes qui progressent deux fois plus vite que l'activité :** +5,5 % par an contre +2,7 % pour le chiffre d'affaires entre 2022 et 2025.

4. **Une priorité donnée à la rémunération des actionnaires plutôt qu'au financement de l'investissement :** sur neuf ans, les dividendes et rachats d'actions représentent 101 % du résultat net.

Les organisations représentant les industriels soulignent régulièrement la nécessité de préserver leurs marges pour financer l'innovation et la modernisation de leurs outils de production. Or, l'étude Asterès conclut : ***« Les multinationales cotées fournisseurs de la grande distribution sont résolument orientées vers la rémunération de l'actionnaire plutôt que vers l'investissement. »***

1. Des marges durablement élevées, y compris pendant la crise inflationniste.

Sur la période 2017-2025, les multinationales étudiées affichent en moyenne :

- **51 % de marge brute ;**
- **19 % de marge opérationnelle ;**
- **13 % de marge nette après impôts.**

À titre de comparaison, la grande distribution a enregistré en 2022 une marge brute de 20 % et un résultat d'exploitation de 1,9 % (données INSEE-ESANE). Les données de l'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) font apparaître une marge nette moyenne de 1,2 % entre 2017 et 2024 sur le périmètre des rayons étudiés.

Par ailleurs, les niveaux de rentabilité des multinationales étudiées apparaissent particulièrement stables sur neuf ans, y compris pendant la crise inflationniste. La marge nette oscille entre 11 % et 14 % sur l'ensemble de la période. Entre 2022 et 2025, en pleine crise inflationniste, elle n'est jamais tombée en dessous de 11 %.

Face à l'inflation, les distributeurs de leur côté ont joué leur rôle d'amortisseur, avec des marges nettes comprimées à 0,9 % en 2022 et 0,6 % en 2023, pour préserver le pouvoir d'achat.

2. Une rentabilité deux fois supérieure à celle du CAC 40 et près de quatre fois supérieure à celle de l'industrie agroalimentaire française.

Avec **13 % de marge nette moyenne entre 2017 et 2025**, les multinationales étudiées affichent une rentabilité près de deux fois supérieure à celle des entreprises du CAC 40 (6,6 %) et près de quatre fois supérieure à celle de l'industrie agroalimentaire française (3,5 %, selon les données de la Banque de France portant sur 2018-2024).

Leur politique de distribution des bénéfices est également plus favorable aux actionnaires : **67 % du résultat net est consacré aux dividendes, contre 57 % pour les entreprises du CAC 40** sur la même période.

Ces écarts apparaissent alors même que la croissance annuelle moyenne de leur chiffre d'affaires est comparable : +3,3 % pour les multinationales étudiées, contre +3,2 % pour le CAC 40.

Les comparaisons, établies sur des périmètres et des périodes distincts, soulignent l'hétérogénéité des situations économiques au sein du secteur industriel.

3. Des dividendes qui progressent deux fois plus vite que l'activité

Entre 2022 et 2025, **les dividendes versés par les multinationales étudiées ont augmenté de 5,5 % par an en moyenne, soit deux fois plus vite que leur chiffre d'affaires (+2,7 %).**

Cette progression se poursuit même lorsque la rentabilité est moins forte. Sur la période 2017-2025, les groupes ont consacré chaque année entre 58 % et 86 % de leur résultat net aux dividendes.

L'étude souligne **: *« Dans l'ensemble, il semble donc possible d'affirmer que le dividende est prioritaire, certaines entreprises versant même parfois plus que le résultat. »***

4. Une priorité donnée à la rémunération des actionnaires plutôt qu'au financement de l'investissement

101 dollars versés aux actionnaires pour 100 dollars de résultat net sur la période 2017-2025, en cumulant dividendes et rachats d'actions.

Sur ces neuf années, les multinationales étudiées ont consacré en moyenne chaque année :

- **49 milliards de dollars aux dividendes ;**
- **24 milliards de dollars aux rachats d'actions.**

Les dividendes ont absorbé à eux seuls 67 % du résultat net. Avec les rachats d'actions, les versements aux actionnaires ont légèrement dépassé les bénéfices réalisés sur la période.
Cette orientation se confirme entre 2022 et 2025, dans un contexte économique et de pouvoir d'achat tendu, avec un taux de distribution élargi de **94 % du résultat net**.

La crise inflationniste n'a rien changé à cette priorité. Alors que chaque acteur de la filière était appelé à jouer les amortisseurs, ces groupes ont préservé leurs marges et reversé 94 % de leurs bénéfices à leurs actionnaires.

Pour les économistes d'Asterès : *« Les multinationales cotées fournisseurs de la grande distribution sont résolument orientées vers la rémunération de l'actionnaire plutôt que vers l'investissement. »*

>> Transparence et différenciation : les conditions d'un partage équilibré de la valeur

Pour la FCD, ces résultats imposent de distinguer clairement les TPE et PME des grandes multinationales cotées. Leurs marges à deux chiffres, leur croissance continue et leurs capacités contributives n'ont rien de comparable. L'étude Asterès apporte ainsi des éléments objectifs pour apprécier les marges de manœuvre de ces grands groupes et leurs choix d'allocation des bénéfices.
Le pacte d'équilibre et de responsabilité appelé de ses vœux par le gouvernement ne peut tenir que si **la différenciation entre les acteurs industriels est pleinement actée**. Reconnaître la diversité des situations économiques au sein du tissu industriel est indispensable pour permettre à chacun de contribuer à hauteur de ses moyens, **sans que les plus puissants puissent continuer à se retrancher derrière les difficultés des plus fragiles.**
C'est à cette condition que pourront être conciliées la juste rémunération des agriculteurs, la préservation des entreprises les plus fragiles et la défense du pouvoir d'achat des consommateurs.

À propos de l'étude

Réalisée en toute indépendance par le cabinet Asterès, l'étude *Les multinationales cotées fournisseurs de la grande distribution : des marges élevées et une priorité donnée aux actionnaires* analyse 11 indicateurs économiques et financiers. Elle porte sur 33 multinationales cotées pour 2022-2025, dont 19 étudiées sur 2017-2025. Les données proviennent des comptes consolidés mondiaux des groupes étudiés, tous produits et canaux de distribution confondus. Les comparaisons mobilisent notamment des données d'EY, de l'INSEE, de la Banque de France et de l'OFPM.

À propos de la FCD

La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou de distribution spécialisée. Ce secteur compte 800 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2 300 hypermarchés, 5 875 supermarchés, 3 435 supermarchés à dominante marques propres, près de 6 200 drives, 20 000 magasins de proximité et environ 2 000 grandes surfaces spécialisées, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 250 milliards d'euros HT. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial. Plus d'informations sur : www.fcd.fr

Contacts presse

Thomas DUTRIEZ – +33 (0)7.81.37.31.28 – tdutriez@image7.fr